



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1023

Demande de subvention de fonctionnement d'un montant de 77 000 euros auprès de la
Préfecture du Rhône (Politique de la Ville) - Théâtre des Célestins

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1023 - DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
D'UN MONTANT DE 77 000 EUROS AUPRES DE LA
PREFECTURE DU RHONE (POLITIQUE DE LA VILLE) -
THEATRE DES CELESTINS (DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du 22 septembre 2014, le Conseil municipal a approuvé la demande de subvention de fonctionnement d'un montant global de 101.275 € auprès de la Préfecture du Rhône (politique de la Ville) autour du projet *la chose publique* pour les exercices 2014 et 2015 répartie comme suit :

- 43 000 € en 2014 ;
- 58 275 € en 2015.

Ce projet que Claudia Stavisky dirige, a été composé d'une première étape d'incubation qui s'est tenue de septembre 2014 à mars 2015 :

- prise de connaissance, étude et échanges à partir du texte sur la « chose publique » par les enseignants et partenaires accompagnés par Philippe Dujardin et Claudia Stavisky ;
- lecture du texte par Claudia Stavisky suivi d'échanges avec les collégiens dans les établissements scolaires et structures partenaires ;
- développement d'un travail pédagogique avec les collégiens par les enseignants avec des comédiens de la région.

Une deuxième étape de pratique théâtrale est proposée aux élèves volontaires, dirigée par Claudia Stavisky associée à un comédien ou auteur à partir des matériaux récoltés auprès des participants en vue d'une création collective. Lors de cette phase sera constituée une troupe d'environ 75 personnes issues des collégiens volontaires, des habitants vaudais mobilisés par l'intermédiaire des structures relais sur le territoire. Cette troupe mixte et intergénérationnelle suivra des ateliers de pratique artistique avec des auteurs, des comédiens, des chorégraphes. Parallèlement, une commande d'écriture sera soumise à un auteur à partir des matériaux récoltés lors des échanges et des ateliers de pratique.

Les enjeux d'un tel projet, au-delà de ceux essentiels et inhérents à l'éducation artistique, sont de sensibiliser et de rendre tangible la question du commun et de la citoyenneté. De permettre dans un premier temps, par une approche basée sur l'échange et la participation, une appropriation des questions du « vivre ensemble » et du « faire ensemble » et de rendre possible dans un second temps, l'expérimentation du « créer ensemble » à la base de tout projet théâtral : à savoir une création collective qui porte une vision du monde et dialogue avec lui.

Avec une haute exigence artistique et citoyenne, les Célestins et Claudia Stavisky mèneront ce projet avec Philippe Dujardin, sur un territoire prioritaire du Grand Lyon et considèrent la ville de Vaulx-en-Velin comme un partenaire à même d'accueillir ce projet, de par l'importance qu'elle accorde aux valeurs éducatives et émancipatrices de l'action artistique et culturelle.

Pour la réalisation de ce projet de médiation et d'ateliers de pratique artistique, les Célestins, Théâtre de Lyon ont d'ores et déjà perçu une recette de 43 000 € en 2014. Les Célestins, Théâtre de Lyon, sollicitent une subvention de fonctionnement auprès de la Préfecture du Rhône pour l'exercice 2015 d'un montant de 77 000 € (au lieu de 58 275 € comme prévu initialement par la délibération du 22 septembre 2014), portant le montant global de l'aide de la Préfecture du Rhône à 120 000 € (au lieu de 101 275 € prévu initialement).

Vu la délibération du 22 septembre 2014 ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- M. le Maire est autorisé à demander une subvention de fonctionnement d'un montant de 77 000 € à la Préfecture du Rhône, dans le cadre du projet « *La chose publique* ».

2- Les recettes perçues seront imputées au budget annexe 03 de l'exercice 2015 comme suit :

- programme SUPPORTCL – opérations SUPPRH et SUPPADM – 74718 – fonction 313 ;
- programme PEDAGCULT – opération ACDIVERS – 74718 – fonction 313.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN